

Arrêté

Générale

modern

Arrêté n° 93-0388/PR/CAB portant exonération de la taxe intérieure de consommation.

n° 93-0388/PR/CAB

Ministère
PRÉSIDENCE DE LA RÉPUBLIQUE

Date de publication
18 avril 1993

Numéro JO
n° 8 du 29/04/1993

Date du numéro
29 avril 1993

INTRODUCTION

LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE, CHEF DU GOUVERNEMENT

TEXTE INTÉGRAL

est exonérée de taxes et Surtaxes d'importation ainsi que des frais de port : — 1 caisse d'un poids de 540 kg contenant des pièces de rechange pour véhicules. Don du Gouvernement français à l'AND..